



COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Contrat espace valléen 2021-2027

Atelier 2

Mardi 27 avril 2021

Date : 27/04/2021

Heure : 14h00

Lieu : réunion en visio conférence

Animation : Eve Renaud, Michel Dietlin, Christophe Chaix, Pascal Perroud, Agence Alpines des Territoires

Les participants

42 personnes ont participé à l'atelier :

- des élus des communes et de la Communauté de communes du Haut Chablais
- des techniciens de la CCHC
- des directeurs d'offices de tourisme
- des partenaires institutionnels (Géoparc du Chablais, Département de la Haute Savoie, Portes du Soleil, INRAE...)
- des hébergeurs : hôteliers, centres de vacances...
- des prestataires d'activités et sites touristiques
- des commerçants
- des ESF
- des membres de la Route terroir et savoir-faire : artisans, agriculteurs...

Rappel de l'ordre du jour

L'atelier s'inscrivait dans le cadre de la formalisation de la candidature de la Communauté de communes du Haut Chablais au contrat Espaces Valléens 2021-2027.

Après l'atelier 1 du 7 avril et la conférence du 19 avril, il avait pour objectif d'identifier les thématiques, actions prioritaires à inscrire dans la candidature.

Quelques rappels sur le cadre de la candidature

Les **contrats espaces valléens** sont passés entre l'Etat, la Région, l'Europe avec des territoires de montagne dans les Alpes. Ils bénéficient également de l'appui du Département de la Haute Savoie. Ils ont pour objectifs :

- d'accompagner l'adaptation au changement climatique et la transition écologique et énergétique des filières touristiques
- de poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié, ancré sur l'identité montagne et alpine et adapté aux nouvelles attentes des clientèles
- de favoriser la cohérence territoriale



- de renforcer la gouvernance du territoire
 - périmètre cohérent
 - gouvernance stratégique territoriale de diversification touristique
 - décloisonnement des économies
 - développement de l'accessibilité vers et au sein des espaces valléens
 - accompagner la sensibilisation des jeunes aux enjeux du massif, les initiatives en faveur des pratiques vertueuses de la montagne
 - soutien renforcé aux actions structurantes, démonstratives et duplicables

Lors de la conférence du 19 avril dernier, Hugues Beesau a expliqué **les conditions de réussite pour un tourisme performant et pérenne** :

Les territoires doivent être positionnés, organisés, performants en :

- se positionnant clairement pour être singulier, unique, incontournable
- s'inscrivant volontairement dans un réseau marqué
- travaillant en réseau avec les acteurs du territoire
- se qualifiant afin de permettre une adaptation du produit aux évolutions des clientèles

Les prestations doivent être en adéquation avec les attentes de la clientèle. Il s'agit de :

- proposer au visiteur de vivre une expérience unique, dépaysante, à forte dimension émotionnelle
- proposer ses prestations à la carte, personnalisables
- hybrider son produit, le faire évoluer, l'inscrire dans une démarche de tourisme durable
- investir le numérique en anticipant sur les évolutions accélérées des outils

THEMATIQUES ET ACTIONS POTENTIELLES POUR LE CONTRAT ESPACE VALLEEN

Quatre ateliers avec une dizaine de participants chacun ont permis d'identifier des thématiques et des actions pouvant constituer le corps de la candidature. A noter qu'il y a eu une grande concordance des contenus entre les différents groupes ce qui montre une unanimité sur les actions à engager. Celles-ci ne sont pas classées ci-dessous par ordre d'importance mais regroupées par thématiques.

Travailler ensemble :

Ce point d'amélioration avait été mis en avant lors de l'atelier 1. Il est considéré comme un axe incontournable de la candidature.

- faciliter le dialogue entre les différents acteurs du territoire
- organiser des groupes de travail thématiques qui soient force de proposition
- organiser une meilleure gouvernance touristique du territoire afin de faciliter les échanges d'information et la prise de décision

La mobilité :

L'accès au territoire et les mobilités internes sont décrits comme difficiles du fait de l'organisation des transports collectifs (TGV, TER, bus) et des contraintes dues au relief.

- améliorer l'accès en train et transports collectifs au territoire



- améliorer la mobilité à l'intérieur du territoire
- favoriser les mobilités douces entre les vallées, entre les villages : pistes vélo, VAE...
- élaborer un schéma directeur des déplacements

La découverte du territoire :

Le territoire est vaste, avec une grande diversité de sites, d'ambiances, de paysages. Sa découverte est à conforter par la valorisation :

- des activités de pleine nature :
 - améliorer l'offre de randonnée au niveau du balisage, de l'information, de la thématisation : réalisation d'un schéma directeur de la randonnée
 - itinérance : mettre en œuvre des produits d'itinérance pédestre avec des tracés, la création d'hébergements, des prestations organisées par des accompagnateurs en montagne
 - vélo : améliorer sa mise en tourisme par la création de liaisons entre les villages pour les vélos et VAE, la sécurisation des itinéraires sur route, la création de parcours de découverte du territoire via les sites de la Route du terroir et des savoir-faire...
 - veiller aux conflits d'usage entre VTTistes et randonneurs
 - structurer et valoriser les activités d'eau vive
 - diversifier les activités hivernales en complément du ski de piste
 - développer le tourisme de santé
- le tourisme culturel :
 - valoriser, mettre en réseau les musées et sites culturels du territoire
 - renforcer les liens avec l'association des Portes du Soleil pour intégrer les lieux dans le multipass
 - développer des parcours pédagogiques mettant en valeur les singularités du territoire
 - la valorisation des sites culturels à travers la route terroir et savoir faire
 - organiser des visites culturelles, des spectacles hors les murs, des manifestations culture et nature
 - consolider les activités du Géoparc : organisation et mise en marché de prestations avec des professionnels
 - valoriser le patrimoine vernaculaire des villages : fours, bassins, chapelles...
- l'agritourisme :
 - consolider les actions menées dans le cadre de la Route Terroir et Savoir-faire
 - maîtriser le foncier pour garantir la pérennité des exploitations agricoles

Le lien avec les habitants :

Le tourisme est identifié comme un élément de l'attractivité du territoire et de son économie. Il doit profiter à tous, aux habitants et aux saisonniers en particulier :

- améliorer les conditions d'accès aux logements pour les saisonniers
- les intégrer davantage dans la vie locale afin qu'ils y participent plus
- veiller à ce que le tourisme soit bien approprié par les habitants et reste supportable (surfréquentations, prix du foncier...)

Les ailes de saisons :



- sensibiliser les opérateurs (remontées mécaniques, hébergeurs, prestataires d'activités, commerçants) à être ouverts en pré et arrière-saisons en particulier les week-ends
- mettre en œuvre des mesures incitatives pour favoriser leur ouverture

Les hébergements collectifs (hôtels, centres de vacances...) :

L'offre en centres de vacances et en hôtellerie familiale est très importante dans le Haut Chablais. Ces types d'hébergements souffrent particulièrement de la crise sanitaire aujourd'hui. Il convient de les conforter dans leurs projets.

- travailler en collectif pour renforcer les synergies
- identifier les améliorations énergétiques à apporter aux établissements
- accompagner individuellement les établissements dans leurs projets d'amélioration énergétique : diagnostics, recherche de solutions, financements
- accompagner les établissements volontaires sur leur projet d'entreprise : positionnement, ciblage de clientèles, offre de service, mise en marché...
- imaginer de nouveaux hébergements adaptés à la clientèle jeune

La communication :

- améliorer la signalétique directionnelle afin de mieux guider les visiteurs
- renforcer la digitalisation de la communication
- aider les acteurs à digitaliser leur communication
- mieux communiquer sur les activités hors hiver à l'échelle du territoire : points d'intérêts touristiques, histoires des villages...
- mettre en valeur (com, support, sensibilisation des publics, etc.) les actions environnementales ou de rénovations énergétiques (dans les hébergements, les OT, les lieux publics) réalisées sur le territoire

Autres sujets :

On ne peut pas forcément les rattacher à des thématiques mais ils n'en sont pas moins importants :

- embellir le territoire : fleurissement des villages, soin aux abords de la Route des Grandes Alpes...
- créer des postes de médiateurs pour les zones sensibles pour éviter les conflits d'usage et mener des actions de sensibilisation
- valoriser le côté bio-diversité de pépites (lac de vallon, hameau des Lindarets) ou de le développer sur des sites propices (golf)
- utiliser des nouvelles technologies, créer des outils (app, etc) pour appuyer des actions "croisées" sur la mobilité, le sport, le ludique (des jeux...)

Les conditions de la réussite :

- impliquer les habitants
- travailler ensemble
- créer du lien et des synergies entre les acteurs du territoire
- prioriser les actions, faire des choix
- ne pas faire de saupoudrage
- mener des actions qui ont du sens pour le territoire et l'ensemble de ses acteurs

LA SUITE DE LA DEMARCHE

Cet atelier était le troisième de plusieurs temps collectifs dont le calendrier est le suivant :



- **mercredi 7 avril 14h00** : atelier 1 sur la perception, les enjeux, les points d'amélioration du tourisme par ses acteurs
- **lundi 19 avril 14h00** : conférence 1 sur les grands enjeux du tourisme de demain par Hugues Beesau
- **mardi 27 avril 14h00** : atelier 2 sur la priorisation des actions
- **mardi 11 mai 17h00** : conférence 2 sur les transitions qui vont impacter le tourisme
- **jeudi 20 mai 14h00** : atelier 3 sur la gouvernance touristique
- **jeudi 10 juin 14h00** : atelier 4 avec la présentation du programme
- **mardi 15 juin** : dépôt de la candidature auprès des services de l'Union Européenne, de l'Etat et de la Région AURA

Toute la matière issue des échanges entre les participants permettra de nourrir la candidature et de la personnaliser aux caractéristiques du territoire et aux enjeux auxquels il doit répondre. Elle sera présentée et travaillée avec les élus et les techniciens de la Communauté de communes afin de choisir, prioriser les axes thématiques et les actions en tenant compte du cadre des contrats espaces valléens.

Les personnes n'ayant pas pu venir à ce deuxième atelier sont les bienvenues pour les deux prochains ainsi que pour la prochaine conférence. Leur apport sera tout autant utile à l'élaboration de la candidature.